

DROIT DU TRAVAIL AU ROYAUME-UNI

1 JOUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel au Royaume-Uni
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Employment Rights Act
- Principales lois sociales
- Juridictions des litiges liés au travail, frais de justice

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Employees, workers
- Contrat de travail
- Express terms, implied terms
- Clauses du contrat de travail

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée maximale, opt out
- Congés et jours fériés
- Salaire minimum
- Codes of Practice
- Droits liés à l'ancienneté
- Procédure de reconnaissance des syndicats
- Négociation collective

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture : démission, licenciement, consentement mutuel
- Motifs du licenciement (dismissal, redundancy)
- Procédures et indemnités
- Préavis Savoir identifier le coût du travail
- Charges sociales salariales et patronales

EN SAVOIR PLUS

Nos participants

Tous les professionnels avec des responsabilités sur le périmètre anglais. Nous accueillons régulièrement des DRH/Responsable RH, des personnes en charge de la mobilité internationale, des juristes, ou des managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place.

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation
- Egalement disponible en intra-entreprise

Durée : 1 jour

Dates 2017 :

- 20 juin 2017
- 5 octobre 2017
- 30 novembre 2017

Lieu : Paris

Tarif : 850 € HT

Inscriptions :

Contactez-nous au 01 75 21 32 29 ou par email : n.steffen@kartea.fr